SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
ASSEMBLEE GENERALE
8EME REUNION ANNUELLE ORDINAIRE
BUJUMBURA, BURUNDI, 24 - 25 JUIN 1986

AFRICARE/GA/10/58

Rapport du Conseil d'Administration couvrant la période du Ier Janvier au 31 Décembre 1985

SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
AFRICAN REINSURANCE CORPORATION

SIEGE

Bookshop House
50/52 Broad Street
P.M.B. 12765
Lagos, Nigéria
Tel: 633681/633724
Telex: 22647 (Africa) NG

BUREAU REGIONAL
—CASABLANCA

Tour Atlas
Place Zallaqa
B.P. 7556
Casablanca, Maroc
Tel: 30.91.11/30.85.85
Telex: 28079 M

BUREAU REGIONAL
—NAIROBI

Reinsurance Plaza
P.O.B. 62328
Nairobi, Kenya
Tel: 330630/330637/8/9
Telex: 23289 Africare

Honorables Représentants à
l'Assemblée Générale de la
Société Africaine de Réassurance

Date: 24 Juin 1986

Excellences,

Conformément aux Articles 14 et 37 de l'Accord portant création de la Société Africaine de Réassurance et à l'Article 8 du Règlement Général consécutif audit Accord, j'ai l'honneur de vous soumettre au nom du Conseil d'Administration, le Rapport Annuel et les Etats financiers vérifiés de la Société pour la période du 1er Janvier au 31 Décembre, 1985 ainsi que le résumé du budget administratif approuvé pour l'exercice 1986.

Veuillez agréer, Excellences, l'assurance de ma très haute considération.

Côme SIMBANANIYE
Président du Conseil
d'Administration

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFRICA RE

Président
Côme Simbananiye (Burundi)
Vice-Président
E. Okwor (Nigéria)

Administrateurs
E.M. Abdel Bary (Egypte)
S.H. Konie (Zambie)
G. Mwaikambo (Tanzanie)
P.A. Dieng (Sénégal)
A. Issad (Algérie)
M.S. Naas (Libye)
A.R. Moussa (Banque Africaine de Développement)

Suppléants
C.M. Kokouendo (R.C.A.)
(Suppléant à C. Simbananiye)
O.B.Y. Dibba (Gambie)
(Suppléant à E. Okwor)
J.B. Akanni (R.P. Bénin)
(Suppléant à P.A. Dieng)
S. Kanouni (Maroc)
(Suppléant à M.S. Naas)
A.T. Kaminchia (Kenya)
(Suppléant à S.H. Konie)
A. Bezabeh (Ethiopie)
(Suppléant à G. Mwaikambo)
A.A. El-Dawi (Soudan)
(Suppléant à E.M. Abdel Bary)
M.O. Haroun (Mauritanie)
(Suppléant à A. Issad)
A.O. Sangowawa (BAD)
(Suppléant à A.R. Moussa)

COMPOSITION DE LA DIRECTION DE L'AFRICA RE

Eyessus W. Zafu (Ethiopie)
Directeur Général et Chef Exécutif

Ahmed E.A. Elsanusi (Soudan)
Directeur Général Adjoint

Bakary Kamara (Mauritanie)
Secrétaire Général

SOMMAIRE

	Page
Avant Propos	5
Environnement commercial	6
Opérations	7
—Encaissement	7
—Encaissement de primes	7
—Répartition géographique de l'encaissement	8
—Encaissement de primes par branche	8
—Autres revenus	9
—Placements à court terme	9
—Placements à long terme	9
—Sortie de portefeuille	9
—Sinistres	9
—Ratio de sinistres	10
—Rétention et rétrocessions	10
—Exercice financier 1985	10
—Année de souscription 1983	11
Perspectives	11
Résultats de l'année de souscription 1983	12
Résultats de l' exercice financier 1985	12
Autres Activités	14
—Relations avec les autres organisations	14
—Questions relatives au personnel	14
—Assemblée Générale	15
—Conseil d'Administration	15
Principaux points de la Situation Financière de la Société	17
Rapport du Commissaire aux comptes	18
Bilan au 31 Décembre 1985	19
Compte des pertes et profits au 31 Décembre 1985	20
Compte des résultats techniques au 31 Décembre 1985	21
Tableau de financement de l'exercice clos le 31 Décembre 1985	22
Notes annexes aux états financiers 1985	23-29
Annexes	
I Etat des souscriptions et droits de vote au 31 Décembre 1985	30
II Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale à sa 7ème Réunion Annuelle Ordinaire tenue à Arusha, République Unie de Tanzanie, en Juin 1985	31-33
III Résumé du budget administratif de l'exercice 1986	33

Avant propos

Ce 8 ème rapport annuel relatif à l'exercice financier 1985 porte sur les résultats finaux de l'année de souscription 1983 clos en 1985, ceux des années de souscription 1978 à 1982 closes les années précédentes et des années de souscription 1984 et 1985 toujours en cours. Le Conseil d'Administration y présente les réalisations de l'Africa Re durant l'exercice financier sous revue et y décrit le contexte et l'environnement commercial dans lequel celle-ci a évolué, avant de dégager ses perspectives de développement. Sont également contenus dans ce document, le rapport du Commissaire aux comptes, les Résolutions adoptées à la Septième Réunion Annuelle de l'Assemblée Générale tenue à Arusha, en République Unie de Tanzanie, les 27 et 28 Juin 1985 ainsi que le résumé du budget administratif approuvé pour la période du 1er Janvier au 31 Décembre 1986.

Sur le plan des résultats, la Société a dégagé un profit net de 2.149.273 $ U.S. au titre de l'exercice financier clos le 31 Décembre 1985 (résultat portant sur l'année de souscription 1983 et les années de souscription 1978 à 1982 closes auparavant). L'enregistrement d'un résultat positif pour l'année de souscription 1983 est en lui même une raison de satisfaction au regard des résultats de souscription presque désastreux obtenus sur le plan mondial et des importants sinistres survenus en Afrique au cours de ladite année.

Compte tenu de la modestie des produits de placements enregistrés en 1985 et de l'attitude de prudence amorcée la même année et maintenue en 1986, le profit réalisé ne peut s'expliquer que par la bonne tenue de son portefeuille constitué essentiellement d'affaires africaines, le fléchissement du dollar américain, la décision de passer en écritures ses opérations en réassurance dans les diverses monnaies de transaction et la limitation de ses frais de gestion.

Les changements structurels évoqués dans le rapport annuel relatif à l'exercice précédent ont été introduits dès le 1er Janvier 1985. Il faut en particulier mentionner parmi ces derniers la modification du programme de réassurance de la Société pour sa propre protection, l'importante réduction des acceptations internationales non africaines et l'adoption du principe de la comptabilisation tant des acceptations que des rétrocessions dans les différentes monnaies de transaction. Le premier changement devrait permettre la rétention d'une plus grande part des affaires souscrites et le second l'assainissement d'un portefeuille non rentable. Quant à la dernière modification, elle devrait aider à réduire les effets négatifs de la perte de change.

L'impact de ces innovations ne se fera réellement sentir qu'à la clôture de l'année de souscription 1985, le 31 Décembre 1987.

Cette année encore, une différence négative de change de 630.849 $ U.S. a été déduite des profits de la Société, montant dont une bonne partie, relative à l'année de souscription 1983, a été reportée des deux exercices financiers précédents 1983 et 1984, tandis que le solde représente une perte de change enregistrée sur des transactions financières au cours de 1985. En outre, une autre différence de change négative de 494.603 $ U.S. subie au titre de l'année de souscription 1984, durant l'exercice financier 1984 a également fait l'objet d'un report à nouveau. Bien que ces chiffres traduisent une importante amélioration par rapport aux années antérieures, il reste beaucoup à faire pour réduire davantage ces pertes.

En 1985, la Société a initié un programme d'informatisation, mais les effets d'un tel projet ne pourront être perçus qu'au bout d'une période de deux à trois ans. Cependant, au fur et à mesure que ses différentes phases se réaliseront, certains avantages en seront tirés.

L'étude de faisabilité d'un troisième bureau régional qui aura essentiellement à couvrir les pays de la division "Afrique francophone" et dont le projet remonte à 1984 a été achevée en 1985. Aussi, dès que le lieu de son implantation sera fixé, il pourra effectivement démarrer ses activités.

Il convient d'exprimer à ce niveau la gratitude de l'Africa Re à toutes ses compagnies cédantes qui ont continué à lui apporter leur soutien en 1985 tout comme elles l'avaient fait durant les années précédentes. Ce soutien lui sera encore nécessaire au cours des années à venir, période pendant laquelle sa situation financière améliorée leur assurera une meilleure protection dans un marché mondial de la réassurance dont la capacité se réduit de plus en plus.

Votre Conseil d'Administration se sent encouragé non seulement par les résultats qu'il a le plaisir de vous soumettre, mais également par les perspectives d'avenir de votre Société. Il voudrait enfin faire part de sa gratitude à la Direction et au personnel dont le dévouement et l'abnégation ont rendu possible les réalisations accomplies au cours de cet exercice.

Environnement Commercial

L'environnement commercial dans lequel l'Africa Re a évolué a été quelque peu changeant. D'une part, la croissance de la production de nombreuses compagnies cédantes a été considérablement limitée par les conditions économiques difficiles qui ont continué de prévaloir dans la majorité des pays africains. De l'autre, le marché international de la réassurance caractérisé il y a quelques années par sa surcapacité a commencé à se contracter permettant ainsi aux réassureurs de mettre en oeuvre des politiques de souscription plus sélectives, et d'appliquer des termes et conditions plus appropriés et des tarifs de réassurance plus conséquents.

Alors que le premier développement aura pour effet de faire évoluer le volume de primes brutes vers la baisse, le second se traduira par une probable amélioration des résultats nets; mais l'impact de l'un et l'autre ne commencera à se faire sentir qu'au cours des deux ou trois prochaines années.

A partir du 1er Janvier 1985, la Société a adopté un programme en excédent de sinistre (assorti d'un premier excédent de plein / Auto fac pour les engagements élevés) en remplacement du programme de rétrocession et de réassurance proportionnelle sur la base duquel elle avait jusque là mené ses opérations. Ce nouveau programme a pour but de lui permettre de retenir davantage d'affaires sur le portefeuille africain et sur un plan plus général, de maintenir, voire augmenter, le niveau de sa rétention en cette période où les encaissements de primes ont plutôt tendance à s'amoindrir.

Elle a par ailleurs réduit en 1985 ses acceptations d'affaires internationales (non africaines) non rentables et renoncé à une bonne part de celles déjà figurant sur ses livres. Ces mesures devraient avoir pour conséquence de faire baisser l'encaissement de primes brutes et d'améliorer la rentabilité globale.

Toujours en 1985, le dollar américain qui est l'unité de compte de la Société s'est considérablement déprécié. Mais au même moment, certaines monnaies de transaction de l'Africa Re ont vu leur valeur baisser encore plus que le dollar, ce qui a eu pour effet de réduire sa production, une fois les primes converties en dollars U.S. Cependant, l'entrée en vigueur le 1er Janvier 1985 de la décision de passer en écritures ses transactions dans les monnaies originales a permis d'atténuer les effets négatifs de la perte de change enregistrée sur les opérations de réassurance.

Vue dans le contexte de l'environnement commercial décrit ci-dessus, la baisse de l'encaissement réalisé en 1985 de 7,18% par rapport à celui de 1984 apparait comme un résultat satisfaisant. Encore plus satisfaisante a été la grande amélioration de la sinistralité du portefeuille de la Société au cours de l'année sous revue où elle a été inférieure de 12,12% à celle qui avait été enregistrée l'année précédente. Cette évolution positive a d'ailleurs contribué à la réalisation des résultats globalement satisfaisants en 1985.

Au niveau du continent, d'autres développements plus spécifiques qui ont eu ou pourraient avoir un impact sur les activités présentes et futures de l'Africa Re sont intervenus dans l'industrie africaine de l'assurance. Il s'agit en particulier de:

—l'institution et la domiciliation par certains pays africains, notamment la République du Niger et la République Centrafricaine, d'une assurance obligatoire transport de produits importés;

—l'institution par le gouvernement de la République Centrafricaine d'une assurance obligatoire sur les bâtiments ou constructions dont la valeur excède un montant donné;

—l'autorisation par le gouvernement gabonais du relèvement des tarifs d'assurances directes Auto (de 25% pour les voitures commerciales et 15% pour les véhicules particuliers) pour tenir compte de la sinistralité;

—la réactivation (à la demande du gouvernement) du pool d'assurance automobile du Kenya qui avait interrompu ses opérations en 1980 à la suite de la mauvaise sinistralité qui avait été enregistrée dans cette branche d'affaires;

—la signature en 1985 par le Président de la République du Kenya d'une loi sur l'industrie de l'assurance dont la date d'entrée en vigueur sera connue avec la publication de cet acte dans le journal officiel;

—la poursuite de la révision de la réglementation de l'assurance par les autorités mauriciennes;

—l'introduction au Zimbabwe d'une nouvelle législation qui pourrait avoir pour effet de réduire le nombre de compagnies d'assurances et de consolider le marché du pays;

—la création de quelques quatorze nouvelles compagnies d'assurances dont une respectivement au Maroc, au Soudan, en Tunisie et en Gambie, deux au Ghana et en Sierra Leone, trois au Libéria et au Nigéria et une compagnie de réassurance spécialisée dans les affaires off-shore;

—le retrait de l'agrément à la société tunisienne El Itihad.

Operations

Pour des raisons de convenance administrative, la Société a regroupé les pays africains en quatre zones d'opérations, à savoir, l'Afrique de l'Ouest anglophone, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale francophones, l'Afrique du Nord et l'Afrique Orientale & Australe. Alors que les activités des deux premières zones sont dirigées à partir du Siège de la Société à Lagos, Nigéria, les affaires des deux autres sont respectivement gérées par les bureaux régionaux de Casablanca et de Nairobi.

Les acceptations d'affaires provenant hors de l'Afrique relèvent quant à elles de la Division Internationale (connue également sous l'appelation "Reste du Monde") également basée au Siège.

D'autre part, les affaires souscrites par la Société sont regroupées en trois branches—Incendie & Accident (y compris les risques techniques), Maritime & Aviation, et Vie.

ENCAISSEMENT

Encaissement de Primes

Le volume des affaires souscrites par la Société au cours de l'exercice financier 1985 a été de 43,71 millions $ U.S., alors que le chiffre correspondant de 1984 était de 47,09 millions $. Il se dégage de ces deux chiffres une baisse de 7,18% qui n'était d'ailleurs pas totalement imprévue pour les raisons suivantes:

—Les conditions économiques générales ayant prévalu sur le continent se sont traduites par une limitation de la croissance du volume des primes (en $ U.S.) de la plupart des compagnies cédantes à des niveaux inférieurs aux prévisions qui avaient été faites, ce qui n'a pas manqué de se refléter sur la production brute de la Société au titre de l'année 1985.

—Compte tenu de la persistance des mauvais résultats, les acceptations non africaines ont été réduites.

—L'enregistrement des transactions dans les monnaies originales à partir du 1er Janvier 1985 a eu pour effet de diminuer l'encaissement.

—La Direction, convaincue que la réalisation d'un important encaissement comme une fin en soi n'était pas désirable, surtout lorsque la Société n'est pas certaine d'obtenir un règlement rapide des soldes, a entrepris au cours de l'année une certaine sélection (dont l'un des critères est le règlement à temps des montants dus) au niveau de la souscription des affaires.

Ainsi, la baisse de production constatée en 1985 a été le fait des conditions économiques difficiles ayant prévalu sur le continent et des mesures prises par la Société.

EVOLUTION DE L'ENCAISSEMENT DE PRIMES BRUTES

PAR EXERCICE FINANCIER

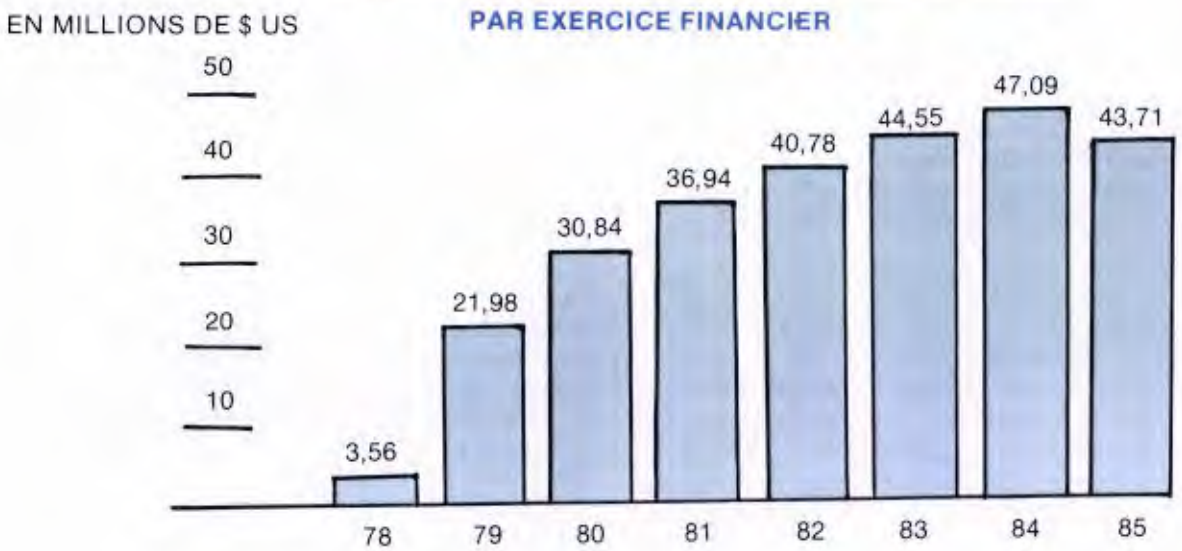

Répartition géographique de l'encaissement

La zone d'opérations nord africaine continue d'enregistrer le plus important volume d'affaires puisqu'en 1985, sa production de primes s'est élevée à 17,82 millions $, soit près de 41% de l'encaissement total de la Société. Celle de l'Afrique de l'Ouest anglophone a représenté environ 21% du chiffre d'affaires global, tandis que les acceptations internationales non africaines ont porté sur 15% de ce chiffre global. Quant aux parts attribuables aux régions de l'Afrique orientale et australe, et à l'Afrique francophone, elles sont respectivement de 12% et de 11%.

Le volume des affaires des bureaux de l'Afrique du Nord et de l'Afrique orientale et australe a enregistré en termes absolus une légère croissance qui n'a cependant pas été suffisante pour compenser la forte baisse de production enregistrée par l'Afrique occidentale anglophone et les légers reculs notés au niveau de la production de la zone de l'Afrique francophone et de la Division internationale.

REPARTITION DE L'ENCAISSEMENT DE PRIMES BRUTES PAR ZONE D'OPERATIONS
EXERCICE FINANCIER 1985

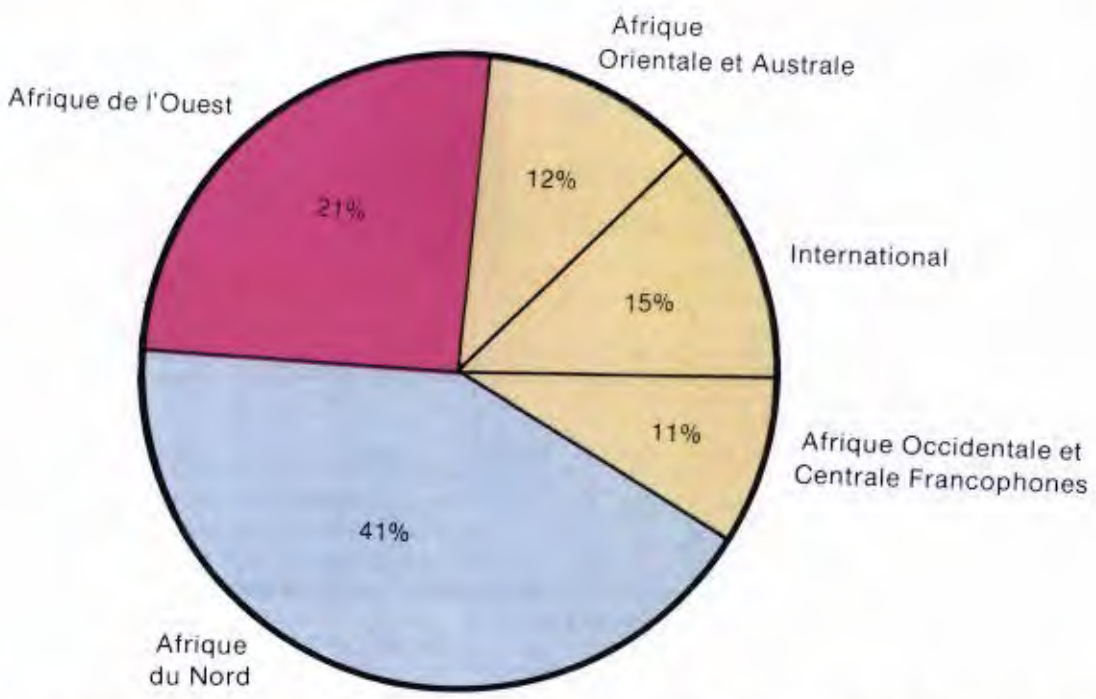

Encaissement de primes par branches

Comme les années précédentes, la branche Incendie et Accident (y compris les risques techniques) a produit la plus importante part (65,9%) de l'encaissement brut de la Société en 1985. Cependant, les 28,82 millions $ U.S. qui y ont été enregistrés durant l'exercice sous revue sont inférieurs de 4,4% aux 30,15 millions $ U.S. réalisés en 1984. Il ressort de l'analyse de la répartition géographique des primes que la baisse de production la plus sensible au niveau de cette branche (34%) a été enregistrée en Afrique de l'Ouest anglophone. Viennent ensuite celles de l'Afrique francophone et de la Division des affaires internationales non africaines qui se chiffrent respectivement à 18,65% et 2,3%. La branche Maritime & Aviation a pour sa part produit un encaissement de 14,28 millions $ U.S. en 1985, contre 16,30 millions $ U.S. en 1984, soit 32,70% du chiffre d'affaires de la Société.

Dans cette branche également, l'Afrique de l'Ouest anglophone enregistre la plus importante baisse d'encaissement (1,48 million $ U.S.). Quant à la Division des acceptations internationales elle a vu le volume de ses affaires maritimes et en aviation diminuer en 1985 de 0,77 million $ U.S., soit 41,85%, par rapport à 1984.

La branche Vie a comme les années précédentes produit une très faible portion (1,4%) de l'encaissement global de la Société. Bien qu'une légère baisse ait été enregistrée au niveau de son encaissement, l'impact de ce recul a été insignifiant en raison de sa faible contribution à la production totale de l'Africa Re.

EVOLUTION DE L'ENCAISSEMENT DE PRIMES BRUTES PAR BRANCHE ET PAR EXERCICE FINANCIER

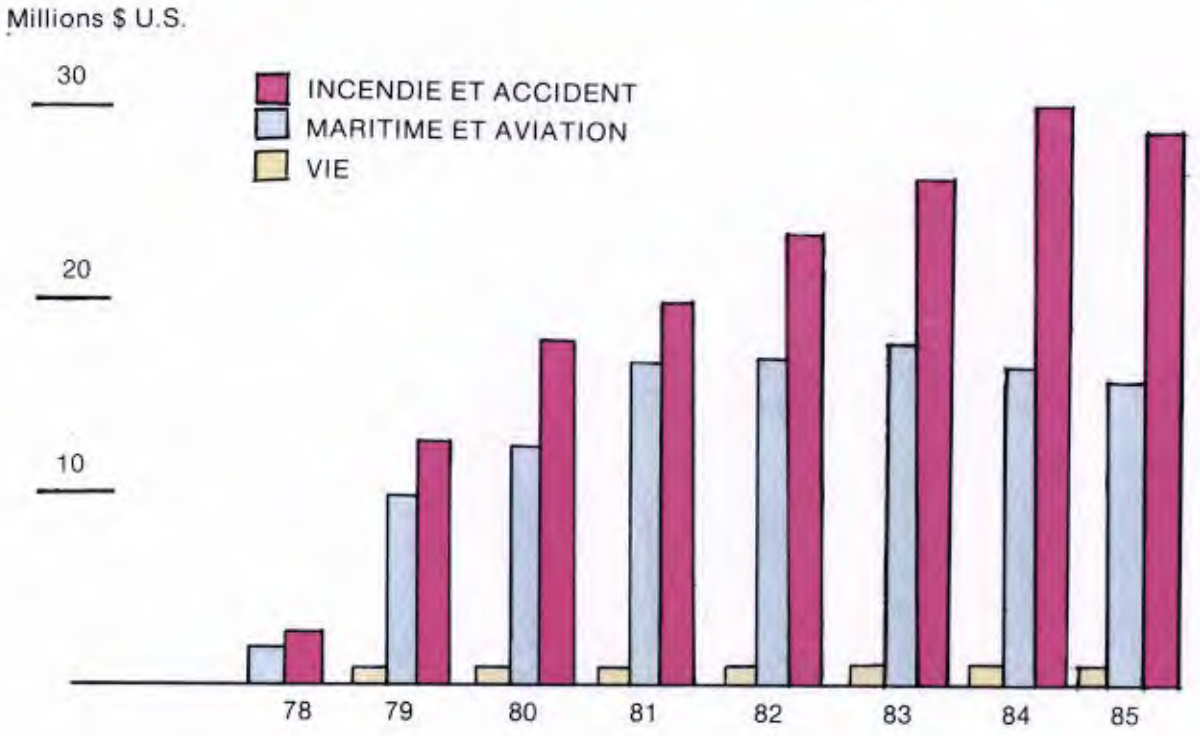

AUTRES REVENUS

Placements à court terme

Le produit total des placements à court terme effectués durant l'année 1985 a été de 563.596 $ U.S., alors qu'en 1984 le chiffre correspondant était de 491.739 $ U.S. Les intérêts perçus sur les dépôts de réassurance ont pour leur part atteint 679.240 $. Par rapport au volume d'affaires souscrit par la Société, ni l'un, ni l'autre chiffre ne peuvent être considérés comme des montants substantiels. Par contre, ce qui pourrait être vu comme un résultat appréciable, c'est l'augmentation, certes limitée, du produit des placements à court terme à un moment où les taux d'intérêt sur le dollar U.S. (la monnaie dans laquelle plus de 70% des fonds de la Société sont placés) étaient passés d'environ 11% à la fin de 1984 à moins de 7% à la fin de 1985. La baisse de ces taux a été compensée par les revenus résultant de l'augmentation des fonds liquides.

Placements à long terme

Le seul placement à long terme à l'actif de l'Africa Re (participation au capital de la Société de promotion de l'habitat—Shelter-Afrique) n'a pas rapporté de dividende au cours de l'exercice faisant l'objet de ce rapport. Alors qu'aucun revenu n'est attendu de cet investissement dans un proche avenir, la Société en question a jusqu'ici fonctionné grâce aux intérêts qu'elle a perçus sur ses fonds, ce qui fait que le capital constitué par les actionnaires est resté intact.

SORTIE DE PORTEFEUILLE

Sinistres

Au cours de l'exercice financier 1985, la Société a enregistré des sinistres (nets de portefeuille et avant rétrocession) d'un montant total de 18,27 millions de $ U.S., soit un chiffre inférieur à celui de 1984 (20,70 m $) de 12,12%. Mais par rapport aux 14,84 millions $ de 1983, le montant des sinistres de 1985 reste élevé.

Comme l'année précédente, 67,71% des sinistres ont eu lieu dans la branche Incendie et Accident, tandis que les branches Maritime & Aviation d'une part et Vie de l'autre en ont respectivement enregistré 30,65% et 1,64%. Il ressort de la répartition géographique de ces sinistres que 39,90% d'entre eux portent sur des affaires souscrites par le bureau régional de Casablanca (qui produit également le plus gros chiffre d'affaires), 26,71% sur des affaires du marché international et le solde, soit 33,39% sur des affaires

des trois autres zones d'opérations (Afrique de l'Ouest anglophone 10,40%, Afrique Occidentale et Centrale francophones 10,73% et Afrique Orientale et Australe 12,26%). De façon générale, le montant versé au titre de chacune des différentes régions pour le règlement des sinistres est resté le même que l'année dernière.

RATIO DES SINISTRES

Le ratio des sinistres est, à l'instar de celui donné dans le rapport annuel de l'année dernière, un chiffre brut et doit par conséquent être considéré et traité comme une simple indication de la tendance de la sinistralité du portefeuille de la Société.

Ce taux de sinistres a été en 1985 de 41,80% et représente une légère amélioration par rapport à 1984 ou il avait atteint 44,15%. Ce redressement résulte dans une large mesure de l'importante baisse du ratio de sinistres du portefeuille des affaires internationales non africaines (de 86,3% en 1984 à 74,39% en 1985). Quant aux affaires africaines, elles ont enregistré un très léger mieux en 1985 puisque leur ratio de sinistres est passé de 36,20% en 1984 à 36,04% en 1985.

RATIO DES SINISTRES BRUTS AUX PRIMES BRUTES PAR BRANCHE ET PAR REGION

EXERCICE FINANCIER 1985

SINISTRES/PRIMES EN MILLIONS $ U.S.	TOUTES REGIONS DE L'AFRIQUE			RESTE DU MONDE			TOTAL		
BRANCHE	Sinistres	Primes	Taux de Sinistres	Sinistres	Primes	Taux de Sinistres	Sinistres	Primes	Taux de Sinistres
Incendie & Accident (y compris risques techniques)	8,28	23,12	35,80%	4,09	5,69	71,88%	12,37	28,82	42,92%
Maritime & Aviation	4,81	13,41	35,87%	0,79	0,87	90,80%	5,60	14,28	39,22%
Vie	0,30	0,61	49,18%	—	—	—	0,30	0,61	49,18%
Total	13,39	37,15	36,04%	4,88	6,56	74,39%	18,27	43,71	41,80%

Aussi négligeable que cette amélioration ait été, elle n'en constitue pas moins un développement réconfortant. Le niveau relativement bas de ce ratio confirme une fois de plus la rentabilité de ce portefeuille. De même, la meilleure tenue des affaires internationales a eu un effet positif sur le ratio global de l'Africa Re. Néanmoins, le ratio de cette dernière catégorie d'affaires reste toujours élevé. Cela étant, la Société continuera de réévaluer périodiquement ses acceptations internationales déjà limitées en vue d'en réduire davantage le volume et de sélectionner de façon plûs rigoureuse et plus prudente les nouvelles offres jusqu'à la réalisation de l'équilibre souhaité

RETENTION ET RETROCESSIONS

Exercice Financier 1985

Au cours de l'exercice financier 1985, la Société a souscrit 43,71 millions $ U.S. de primes brutes dont elle a rétrocédé 8,5 millions $ U.S., soit 19,47% (22,42% en 1984). La baisse constatée au niveau de ses rétrocessions est largement due à l'adoption, depuis le 1er Janvier 1985, d'un programme de réassurance en Excédent de Sinistre à la place de son précédent programme proportionnel, évolution qui devrait considérablement augmenter sa rétention.

L'ancien arrangement en proportionnel (Priority Line et Premier Excédent de Plein) a été remplacé par un nouveau programme en excédent de Plein (Auto-Fac) réservé uniquement aux compagnies cédantes africaines.

Bien que les chiffres de 1985 ne soient pas assez exhaustifs pour permettre de tirer une conclusion finale, les primes rétrocédées au cours de l'exercice financier 1985 au titre de l'année de souscription 1985 représentent 7,84% de l'encaissement global, alors que le pourcentage moyen correspondant des années de souscription 1978 à 1983 est de 25,6%. Tandis que l'augmentation du niveau de la rétention constitue un développement conforme à l'un des objectifs de la Société, le programme en Premier Excédent de Plein (Auto-Fac) devrait permettre la réalisation de l'objectif complémentaire consistant en un meilleur partage et une meilleure répartition géographique des risques africains entre les assureurs et réassureurs du continent.

ANNEE DE SOUSCRIPTION 1983

Les mêmes niveaux de rétention (250.000 $ U.S. pour la branche Incendie et Accident—150.000 $ U.S. pour la branche Maritime & Aviation) fixés pour l'année de souscription 1982 ont été maintenus pour celle de 1983. Au 31 Décembre 1985, 41,36 millions $ de primes brutes avaient été enregistrées au compte de l'année de souscription 1983 close à cette date. De ce montant, 8,93 millions $, soit 21,59% ont été rétrocédés durant la même période. Le pourcentage des primes rétrocédées au titre de l'année de souscription 1983 a été supérieur de 2,39 points à celui des rétrocessions de l'année de souscription 1982. L'observation faite l'année dernière, à savoir qu'un tel développement reflète d'une part la structure du portefeuille des sinistres et de l'autre, l'augmentation des acceptations facultatives dont les plus grandes portions sont rétrocédées semble être tout aussi valable pour l'année de souscription 1983. Cette politique avait sans doute été dictée par la nécessité de rétrocéder un volume de primes substantiel dans le cadre du programme en premier excédent de plein de l'époque. Cette observation est corroborée par la légère augmentation du volume des primes rétrocédées aux réassureurs non africains (volume qui est passé de 1% en 1982 à 1,06% en 1983).

La Société a souscrit durant la période s'étalant entre le début de ses opérations le 1er Janvier 1978 et la date de son dernier bilan établi au 31 Décembre 1985, 270,5 millions $ de primes brutes, montant dont elle a rétrocédé 70 millions $ (une bonne partie de ces rétrocessions ont été faites à des compagnies africaines). Au cours des années initiales, en particulier les deux premières années, d'importantes portions des primes rétrocédées sont allées à des réassureurs non africains. Cependant, à partir de 1980, celles-ci ont de plus en plus été cédées aux compagnies africaines, tandis que la propre rétention brute de la Société est graduellement passée de 63,8% en 1978 à 78,41% en 1983. A la suite du changement structurel apporté à partir du 1er Janvier 1985 au Programme de Réassurance de la Société, une rétention nette de plus de 90% a été enregistrée au titre de l'année de souscription 1985 durant les douze premiers mois de son ouverture, tandis que le solde a été entièrement cédé à ses rétrocessionnaires africains.

Perspectives

Depuis son démarrage le 1er Janvier 1978, la Société n'a pas cessé d'aller de l'avant malgré les difficultés et les obstacles qui parfois ont paru insurmontables. La perte de change qui pendant trois années a préoccupé le Conseil, la Direction et l'ensemble des actionnaires de l'organisation semble avoir considérablement diminué. A ce propos, il certain que les compagnies cédantes, les autorités de supervision des assurances et les autorités monétaires des pays membres pourraient aider l'Africa Re à réduire davantage les effets de ces pertes.

Si l'on exclut tout renversement de la tendance de la sinistralité du portefeuille africain de la Société et la possibilité de tout revers dans les actions entreprises pour améliorer la situation des acceptations internationales, les années à venir devraient donner à l'Africa Re le temps et l'occasion de consolider les résultats satisfaisants de ses propres affaires et ceux des affaires de ses rétrocessionnaires africains, ce qui serait conforme à son premier objectif, à savoir, favoriser le développement des capacités de souscription et de rétention de l'industrie africaine de l'assurance et de la réassurance.

Cela étant, l'Afrique continue d'exporter une part considérable de ses affaires en réassurance sans obtenir en retour des risques de qualité comparable à ce qu'elle offre. En fait, si l'on en juge par les renouvellements qui ont été effectués dans certains importants marchés, les cessions de primes de réassurance de ces marchés en 1986 porteront probablement sur un volume relativement plus important qu'en 1985.

La situation financière et technique de l'Africa Re à la fin de 1985 était beaucoup plus solide qu'elle ne l'avait jamais été auparavant. Sa capacité de souscrire et de retenir des affaires, mais également de faire face à ses obligations nées de ces affaires n'avait jamais été plus évidente. Malgré les réponses positives moins nombreuses obtenues au moment des renouvellements de 1986, la Société est persuadée que les cessions qui lui parviendront des compagnies soeurs du continent en 1987 augmenteront sensiblement. Elle souhaite d'ailleurs toujours souscrire ces parts additionnelles sur une base volontaire.

Le nombre de ses actionnaires est resté inchangé au cours des années. Beaucoup de pays non membres suivent avec intérêt ses activités et attendent d'être

convaincus qu'elle est une entreprise techniquement et financièrement viable. De son côté, l'Africa Re n'a jamais perdu de vue le fait que les décisions relatives à la participation des états aux organisations régionales et sous-régionales sont assujetties à une analyse des coûts et bénéfices. Elle est également tout à fait consciente du devoir qui lui incombe de prouver sa capacité de servir les intérêts économiques et financiers communs à l'Afrique et continuera à cet effet de se considérer et de fonctionner comme une institution capable d'allier les intérêts réciproques des états et des organismes nationaux et sous-régionaux d'assurances et de réassurances. Cela étant, elle invite une fois de plus les états non membres à adhérer à son Accord d'Etablissement et à contribuer ainsi à sa croissance et à son développment.

RESULTATS DE L'ANNEE DE SOUSCRIPTION 1983

Conformément au système comptable de la Société, les résultats des affaires souscrites dans chacune des branches au titre de l'année de souscription 1983 ont été déterminés à la fin de 1985, date à laquelle ladite année technique a été close après avoir été en cours pendant 3 ans.

Il n'y a pas eu de changement quant au mode de calcul des réserves au titre des sinistres en suspens des années de souscriptions closes. La décision prise l'année dernière de relever légèrement les réserves des branches I.A.R.D. a été maintenue et appliquée à l'année de souscription 1983 close cette année.

Après avoir fait face aux obligations résultant des traités cédés à la Société et constitué des réserves pour les sinistres en suspens, il s'est dégagé des comptes de l'année de souscription 1983 un profit de 1.362.657 (1982-US 2.201.770) qui a été transféré au comptes des pertes et profits.

RESULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 1985

Les détails chiffrés des transactions techniques enregistrées durant l'exercice financier 1985 au titre de toutes les années de souscription sont presentés dans le compte des résultats techniques. Les primes retenues au titre de l'exercice financier sous revue se sont élevées à 35.201.996 $ U.S. (1984-US$ 36.533.546) et les frais de souscription à 29.338.580 $ (1984-33.356.240 $ U.S.). En déduisant ce dernier montant des primes retenues, il se dégage un solde de 5.863.416 $ U.S. (1984-3.177.303 $). Les fonds de réassurance et de réserve reportés des précédents exercices représentent au total 23.880.231 $, tandis que la somme reportée à nouveau au 31 Décembre 1985 au titre de ces fonds était de 27.710.735 $. Il ressort de ces opérations au niveau du compte des résultats techniques un solde global de 2.033.912 $ pour toutes les années de souscription closes, montant qui a été transféré au compte des pertes et profits.

Le produit des placements et les autres revenus se sont chiffrés au total à 1.215.835 $ (1984-1.118.577 $), tandis que des décaissements d'un montant de 1.099.476 $ (1984-3.186.628 $) ont été effectués. Il en résulte un profit net de 2.149.272 $ (1984-498.307 $) pour l'exercice financier 1985.

7 ème Assemblée Générale, Arusha, Tanzanie, Juin 1985

Autres Activités

Relations avec les autres organisations

La Société Africaine de Réassurance a continué en 1985 à coopérer et à entretenir des relations satisfaisantes avec d'autres organisations oeuvrant pour le développement de l'industrie de l'assurance et de la réassurance en Afrique. A ce titre, elle a pris part à:

—l'Assemblée Générale de la Fédération des Société d'Assurances de Droit National Africaines (FANAF) tenue à Douala, au Cameroun du 24 au 26 Janvier 1985;

—l'Assemblée Générale de l'Organisation des Assurances Africaines (O.A.A.) qui a eu lieu a Tunis du 22 au 25 Avril 1985;

—l'Assemblée Générale de la Fédération des Assureurs et Réassureurs Afro-Asiatiques (FAIR) tenue à Peking, en Chine, du 16 au 20 Septembre 1985;

—la visite rendue au Président de la Banque Africaine de Développement par le sous-comité de la chambre de compensation des assurances, le 29 Octobre 1985;

—la 2ème Réunion Annuelle Ordinaire de la CICA RE organisée à Brazaville, en République Populaire du Congo le 11 Décembre 1985;

Des contacts ont également été maintenus avec d'autres institutions dont le Sécrétariat Administratif de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) au sujet de la Carte Brune dont l'Africa Re a été associée à l'élaboration.

D'autre part, la Société a reçu la visite du Président de la Banque Africaine de Développement le 29 Novembre 1985.

Questions relatives au Personnel

A la fin de l'exercice 1985, l'effectif du personnel de la Société était de 114 employés originaires de 17 pays africains.

EFFECTIF DU PERSONNEL DE L'AFRICA RE AU 31-12-85 PAR PAYS ET PAR CATEGORIE

NATIONALITE	D	P	G & SP	M	TOTAL
Algérie	1				1
Angola		1			1
Bénin		1	2		3
Cameroun		2			2
Ethiopie		1			1
Ghana	1	4	2	1	8
Kenya		1	11	2	14
Ile Maurice	1				1
Maroc		1	9	3	13
Nigéria		7	45	11	63
Sénégal		1			1
Sierra Leone		1			1
Tanzanie		1			1
Togo		2	1		3
Ouganda		2			2
Total	3	25	70	16	114

Assemblée Générale

A l'occasion de sa 6ème Réunion Annuelle Ordinaire, l'Assemblée Générale de l'Africa Re avait reçu et accepté l'aimable invitation du gouvernement de la République Unie de Tanzanie de tenir sa 7ème Réunion Annuelle Ordinaire à Arusha. La 7ème session de l'Assemblée Générale s'est donc réunie à Arusha les 27 et 28 Juin 1985 et a vu la participation de vingt quatre pays membres et de la Banque Africaine de Développement, soit 80,9% de l'ensemble des voix de la Société.

Des pays non membres, notamment, Madagascar et le Rwanda ainsi que de nombreuses institutions internationales, associations et Sociétés d'assurances et de réassurances ont assisté à cette réunion en qualité d'observateurs.

La cérémonie d'ouverture de la Réunion a été présidée par le Ministre des Finances de la République Unie de Tanzanie qui dans son allocution a fait une analyse des difficultés économiques actuelles du continent avant d'en appeler à l'Africa Re afin qu'elle participe dans la mesure de ses moyens à la recherche de solutions au problème de la dépendance technique et économique de l'Afrique de l'étranger.

La Réunion Annuelle Ordinaire a ensuite adopté le rapport annuel du Conseil d'Administration ainsi que le rapport du commissaire aux comptes et approuvé les comptes finaux, le bilan et le compte des pertes et profits de la Société au 31 Décembre 1984.

Elle a par ailleurs adopté 9 résolutions (dont les détails sont donnés en annexe à ce document) dans lesquelles elle a, entre autres, réitéré l'appel lancé aux Etats membres afin qu'ils facilitent le recouvrement et la conversion des soldes de réassurance dus à la Société, invité la Direction à multiplier les contacts avec les responsables de l'industrie des assurances et les autorités monétaires des pays membres en vue d'un échange accru au niveau des affaires, nommé en qualité de commissaire au comptes de la Société, le Cabinet Akintola Williams & Company du Nigéria pour la vérification des comptes de l'exercice 1985 et constitué le Comité des Résolutions ainsi qu'il suit: Egypte, Kenya, Sierra Leone et Zaire.

Enfin, la 7ème Réunion Annuelle Ordinaire a accepté l'aimable invitation du gouvernement de la République du Burundi et décidé de la tenue de la 8ème Réunion à Bujumbura dans la dernière semaine de Juin 1986. Elle a en outre pris acte du souhait de la République populaire du Congo d'abriter les travaux de la 9ème Session de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire en 1987.

Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 1985, le Conseil d'Administration a tenu trois (3) réunions aux dates et lieux indiqués ci-après:

Réunions	Dates	Lieux
31ème	15, 16 et 17 Avril	Casablanca, Maroc
32ème	24 et 25 Juin	Arusha, Tanzanie
33ème	11 et 12 Novembre	Lagos, Nigéria.

Outre les nombreuses décisions visant à renforcer la structure organisationnelle et à améliorer les résultats de la Société (organigramme, statut du personnel, émoluments du personnel, etc. . .) qu'il a prises, le Conseil a approuvé en principe la création d'un troisième bureau régional, autorisé la Direction à entreprendre des négociations avec les gouvernements des états membres ayant exprimé le souhait d'abriter le futur bureau, en vue du choix du lieu approprié pour son implantation. Le Conseil a également autorisé la Direction à faire des études et à décider de la mise en oeuvre d'un système informatique convenable aux opérations de la Société.

Au cours de l'exercice 1985, un seul changement a eu lieu au niveau de la composition du Conseil d'Administration. Il s'agit du remplacement de Monsieur I.M. Hamed, l'Administrateur de la Banque Africaine de Développement, décédé, par Monsieur A.R. Moussa de la même institution.

7 ème Assemblée Générale, Arusha, Tanzanie, Juin 1985

PRINCIPAUX POINTS DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE, 1985

	1985 US$	1984 US$
Situation Financière		
1. Immobilisations	573.997	519.882
2. Placements	7.387.052	4.918.976
3. Fonds de roulement	25.874.590	22.116.287
4. Avoirs des Actionnaires	6.619.507	4.470.235
5. Fonds de Réserve au 31 Décembre, 1985	13.328.000	12.100.000
6. Fonds de Réassurance au 31 Décembre, 1985	13.888.132	10.984.910
Compte des Pertes et Profits		
7. Produits des placements et intérêts	536.596	491.739
8. Frais relatifs aux réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration	306.872	309.154
9. Frais de gestion	2.863.404	3.137.351
10. Bénéfice de l'exercice	2.149.272	498.307
Compte des résultats techniques		
11. Primes brutes souscrites en 1985 au titre des années de souscription 1978 à 1985	43.714.271	47.088.500
12. Primes brutes retenues en 1985 au titre des années de souscription 1978 à 1985	35.201.996	36.533.545
13. Charges nettes (sinistres, commissions et charges diverses)	29,338,580	33.356.240
14. Excédent de souscription	2.032.912	2.566.358

Etats financiers de l'exercice au 31 Décembre 1985 et Rapport des Commissaires aux Comptes sur ledit exercice.

Les Etats financiers de l'exercice au 31 Décembre 1985, les notes relatives à l'origine et à l'utilisation des ressources financières ainsi que le Rapport des Commissaires aux Comptes y afférent sont présentés dans les pages qui suivent.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AUX MEMBRES DE LA SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE

Conformément aux normes de révision généralement admises, nous avons examiné les états financiers des pages 19 à 29. Notre examen a comporté des contrôles par sondage des livres comptables et toutes les autres vérifications que nous avons considérées nécessaires d'effectuer en la circonstance.

Nous avons obtenu toutes les informations et les explications que nous avons jugées nécessaires. Les états financiers sont en accord avec les livres comptables, lesquels ont été tenus de manière correcte.

A notre avis, les états financiers sus-mentionnés donnent respectivement une image sincère de la Société Africaine de Réassurance au 31 Décembre 1985, des résultats de ses opérations, de l'origine et de l'utilisation des fonds pour l'exercice clos à cette date, établis conformément aux principes comptables généralement admis.

Lagos, Nigéria
le 17 Avril, 1986

Akintola Williams & Co.
Experts Comptables.

SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
BILAN AU 31 DECEMBRE, 1985

	Note	1985 US$	1985 US$	1984 US$	1984 US$
UTILISATION DES RESSOURCES					
Immobilisations	2		573.997		519.882
Placements	3		7.387.052		4.918.976
Actif à court terme					
Comptes courants débiteurs sur opérations de Réassurance	4	16.642.997		14.009.560	
Dépôts chez les cédantes	5	32.824.870		32.265.452	
Débiteurs divers, intérêts acquis et charges payées d'avance	6	434.893		276.200	
Banque et Caisse	7	2.358.280		4.261.344	
		52.261.040		50.812.556	
A déduire: **Passif à court terme**					
Comptes courants créditeurs sur opérations de réassurance	8	13.667.666		14.628.129	
Dépôts dus aux rétrocessionnaires		11.686.556		13.082.125	
Autres Créanciers, charges et provisions	9	1.032.228		986.015	
		26.386.450		28.696.269	
			25.874.590		22.116.287
			33.835.639		27.555.145
FINANCEMENT:-					
CAPITAL			10.000.000		10.000.000
Capital libéré	10		4.660.000		4.660.000
Réserve générale et report à nouveau	11		1.959.507		(189.765)
			6.619.507		4.470.235
Fonds de Réserve	1 (f) & 14		13.328.000		12.100.000
Fonds de Réassurance	1 (f) & 14		13.888.132		10.984.910
			33.835.639		27.555.145

COME SIMBANANIYE Président

EYESSUS W. ZAFU, Directeur Général

Les notes annexés font partie intégrante des états financiers.

COMPTES DES PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE, 1985

	1985		1984	
	US$	US$	US$	US$
Transfert du Compte des Résultats Techniques:				
Incendie et Accident	1.340.255		1.011.936	
Maritime et Aviation	606.583		1.254.286	
Vie	86.074		300.136	
		2.032.912		2.566.358
Revenus non crédités à d'autres comptes:				
Produits des placements et d'autres sources	536.596		491.739	
intérêts sur dépôts de réassurance	679.240		626.838	
		1.215.836		1.118.577
		3.248.748		3.684.935
Charges non imputées au compte des Résultats Techniques:				
Frais relatifs aux réunions de l'Assemblée Générale, du Conseil d'Administration	306.872		309.154	
rémunération des Commissaires aux Comptes	38,000		50,000	
Amortissements	123.755		112.690	
Perte de change	630.849		2.714.784	
		1.099.476		3.186.628
Profit net de l'exercice		2.149.272		498.307
Solde reporté de l'exercice précédent		(751.361)		(1.249.668)
Report à nouveau à la clôture—Profit (Perte)		1.397.911		(751.361)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

COMPTE DES RESULTATS TECHNIQUES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1985

	Incendie et Accident	Maritime et Aviation	Vie	1985	1984
	$	US$	US$	US$	US$
Revenus de Souscription:					
Prime brutes	28.830.594	14.270.320	613.357	43.714.271	47.088.500
A déduire: Primes rétrocédées	6.385.591	2.126.684	—	8.512.275	10.554.954
Primes nettes	22.445.003	12.143.636	613.357	35.201.996	36.533.546
Charges de Souscription:					
Sinistres	8.547.455	4.562.010	299.601	13.409.066	17.739.963
Commissions	6.603.434	4.214.534	116.594	10.934.562	11,130,580
Primes: Excédent de sinistre	849.466	416.150	—	1.265.616	604,692
Charges	552.023	312.423	1.486	865,932	743,654
Frais de gestion	1.895.398	928.549	39.457	2.863.404	3.137.351
	18.447.776	10.433.666	457.138	29.338.580	33.356.240
Excédent des revenus sur les charges	3.997.227	1.709.970	156.219	5.863.416	3.177.306
Fonds de réserve et de réassurance au ler Janvier 1985	11.452.583	11.593.630	834.019	23.880.232	23.269.283
	15.449.809	13.303.600	990.238	29.743.647	26.446.589
A déduire: Fonds de réserve et de réassurance au 31 Décembre, 1985	14.109.555	12.697.016	904.164	27.710.735	23.880.231
Transfert au compte des pertes et profits	1.340.254	606.584	86.074	2.032.912	2.566.358

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE, 1985

	1985		1984	
	US$	US$	US$	US$
RESSOURCES				
Résultat net l'exercice	2.149.272		498.307	
Cessions d'immobilisations	4.189		32.358	
		2,153,461		530,665
Ajustement d'éléments n'entrainant pas de mouvements de fonds				
Amortissements		123.755		112.690
		2.277.216		643.355
Autres ressources:				
Fonds de Réserve	1.228.000		2.675.431	
Fonds de Réassurance	2.903.222		(2.101.324)	
		4.131.222		574.107
		6.408.438		1.217.462
EMPLOIS				
Acquisition d'immobilisations	182.059		39.947	
Versement de dividendes	—		22.500	
		182.059		62.447
		6.226.379		1.155.015
A ajouter (déduire): **Mouvements de l'actif et du passif à court terme**				
Comptes courants débiteurs sur opérations de réassurance	(2.633.437)		(739.179)	
Dépôts chez les cédantes	(559.418)		(1.115.574)	
Débiteurs divers, intérêts acquis et charges payées d'avance	(158.693)		127.742	
Comptes courants créditeurs sur Opérations de réassurance	(960.463)		2.836.112	
Dépôts dus aux rétrocessionnaires	(1.395.569)		1.331.528	
Autres créanciers, charges et provisions	46.213		(461.646)	
		(5.661,367)		1.978.983
		565.012		3.133.998
Représenté par:				
Mouvements des placements et des liquidités nettes:				
Placements		2.468.076		996.899
Banque et Caisse		(1.903.064)		2.137.099
		565.012		3.133.998

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS 1985

1. Principes Comptables

Les principales méthodes comptables adoptées par la Société pour la préparation de ses états financiers sont les suivantes:

(a) **Immobilisations**

Les immobilisations sont présentées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés.

(b) **Amortissements**

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base des durées de vie estimées des immobilisations; les taux annuels des amortissements sont:

Immobilisations	*Taux d'amortissement annuels*
Biens immobiliers	2% ou amortissement sur la durée du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans.
Mobilier, Installations et Equipment	De 12 1/2% à 33. 1/3%
Matér. de Transpt.	25%

(c) **Conversion des devises**

(i) Les comptes de la Société sont tenus en Dollars U.S. Les créances et dettes libellées en devises autres que le Dollar US sont converties en Dollar US sur la base des taux de change en vigueur au moment de l'établissement du bilan.

(ii) Les éléments des revenus libellés en devises autres que le Dollar US sont convertis sur la base des taux de change en vigueur au moment de l'établissement du bilan. Les éléments des dépenses sont convertis sur la base des taux de change en vigueur au début de chaque mois.

(iii) Les différences de change (gains ou pertes) faisant suite à des règlements monétaires ou à des conversions d'actifs ou de passifs aux taux de change de fin d'année sont normalement portées au compte des pertes et profits. Les différences de change sur les dépôts chez les cédantes et sur les dépôts détenus par la Société au titre des années de souscription non encore closes sont débitées (lorsqu'il s'agit d'une perte de change) ou créditées (dans le cas d'un gain) aux "fonds de réassurance." Mais dans le cas d'une perte de change sur les dépôts de réassurance, le montant de la perte à débiter aux fonds de réassurance est maintenu dans les limites de l'excédent de souscription estimé qui a été crédité aux fonds de réassurance, après avoir prévu une marge raisonnable pour les fluctuations défavorables des ratios de sinistres et prévu également des excédents de souscription raisonnables. Si après avoir tenu compte de ces facteurs, les fonds de réassurance n'arrivent pas à absorber la perte de change sur les dépôts de réassurance des années de souscription non encore closes, le solde de cette perte de change est porté dans le compte des Pertes et Profits de l'année en cours.

(d) **Placements**

Les placements à court terme (valeurs mobilières) sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur du marché à la date du bilan. Les placements à long terme (valeurs mobilières) sont évalués au prix de revient sauf en cas de baisse prolongée du cours sur plusieurs exercices, auquel cas une provision pour dépréciation est constituée.

(e) **Débiteurs**

Les comptes des débiteurs sont présentés déduction faite des provisions spécifiques pour risque d'irrécouvrabilité.

(f) **Comptes de Resultats Techniques, Fonds de réassurance et Fonds de Réserve.** Les comptes techniques reçus des Sociétés cédantes durant l'exercice sont enregistrés dans les livres de la Société au cours du même exercice. Les comptes des résultats techniques sont tenus sur la base de l'année de souscription et restent ouverts pendant une période de trois ans au cours de laquelle l'excédent des revenus sur les charges est reporté dans le "fonds de réassurance." Pour chaque année de souscription, à la fin de la période de trois ans, lorsque les comptes techniques sont clos, le fonds de réassurance est viré dans le compte des résultats techniques de ladite année de souscription et un "fonds de réserve" est constitué pour faire face aux sinistres en cours.

Le niveau du fonds de réserve est reconsidéré en suite à la fin de chaque année et les ajustements jugés nécessaires effectués.

Comme cela a été indiqué dans la note 1 (c) relative aux conversions, les fonds de réassurance reportés du compte de résultats techniques sont débités ou crédités de la différence de change (perte ou gain) enregistrée sur les dépôts de réassurance des années de souscription non encore closes.

Cette différence de change (perte o

gain) est débitée ou créditée de nouveau au compte des pertes et profits au moment du report des fonds de réassurance au compte des résultats techniques à la troisième année.

2. Immobilisations

Le montant de US$573,997 figurant au bilan s'analyse comme suit:-

	Biens Immobiliers	Mobilier, Installation & Equipement	Matériel de Transport	Total
	US$	US$	US$	US$
Valeur brute au 1er Janvier 1985	353.734	679.895	105.744	1.139.373
Acquisitions de l'exercice	—	161.862	20.197	182.059
Cessions de l'exercice	—	(12.287)	(11.662)	(23.949)
	353.734	829.470	114.279	1.297.483
Amortissements cumulés au 1er Janv. 1985	16.644	512.866	89.981	619.491
Dotations de l'exercice	7.075	101.332	15.348	123.755
Reprise sur cessions de l'exercice	—	(9.069)	(10.691)	(19.760)
Amortissements cumulés au 31 Déc. 1985	23.719	605.129	94.638	723.486
Valeur nette comptable au 31 Déc. 1985	330.015	224.341	19.641	573.997
Valeur nette comptable au 31 Déc. 1984	337.090	167.029	15.763	519.882

3. Placements

Le total de ce poste soit US$ 7.387.052 s'analyse comme suit:-

	1985	1984
	US$	US$
Dépôts à terme	6.367.052	3.898.976
Souscription dans Shelter-Afrique	1.020.000	1.020.000
	7.387.052	4.918.976

4. Comptes courants débiteurs sur opérations de réassurance

Le solde de US$16.642.997 correspond à des montants dus à la Société par des compagnies cédantes et des rétrocessionnaires et s'analyse comme suit:

	1985 US$	1984 US$
A-Sociétés cédantes		
Afrique du Nord	4.012.219	2.370.787
Afrique de l'Est	966.459	935.284
Afrique Centrale	2.368.116	1.586.193
Afrique de l'Ouest	8.786.922	8.169.659
Autres régions du monde	507.351	932.430
	16.641.067	13.994.353
B - Rétrocessionnaires	1.930	15.207
	16.642.997	14.009.560

5. Dépôts chez les cédantes

Il s'agit des fonds retenus par les sociétés conformément aux traités et comprennent des dépôts au titre des risques en cours (primes émises non acquises) et des sinistres en suspens. Le total de US$32.824.870 se décompose ainsi:

	1985 US$	1984 US$
Afrique du Nord	18.719.766	20.156.141
Afrique de l'Est	1.923.318	2.010.790
Afrique Centrale	7.704.873	5.077.413
Afrique de l'Ouest	1.829.522	2.409.698
Autres régions du monde	2.647.391	2.611.410
	32.824.870	32.265.452

6. Débiteurs divers, intérêts acquis et charges payées d'avance

Le total de US$434.893 s'analyse comme suit:-

	1985 US$	1984 US$
Intérêts acquis	55.150	69.517
Personnel	109.084	127.831
Autres débiteurs et charges payées d'avance	270.659	78.852
	434.893	276.200

7. Banque et Caisse:

Ce poste s'analyse ainsi:

	1985 US$	1984 US$
Banque	2.354.338	4.259.791
Caisse	3.942	1.553
	2.358.280	4.261.344

Est inclus dans le solde de ce compte un montant de $1.092.535 (1984: US$2.054.626) représentant u dépôt temporaire à court terme en monnaies africaines dont il est attendu la conversion en US Dollars pa les autorités locales.

8. Comptes courants créditeurs sur opérations de réassurance

Ce poste, composé de soldes dus à des compagnies s'analyse comme suit:-

	1985 US$	1984 US$
A - Compagnies cédantes:		
Afrique du Nord	1.924.205	4.336.373
Afrique de L'Est	234.560	481.711
Afrique Centrale	1.468.291	756.696
Afrique de l'Ouest	2.002.557	1.309.410
Autres régions du monde	2.000.978	2.204.367
	7.630.591	9.088.557
B - Rétrocessionnaires	6.037.075	5.539.572
	13.667.666	14.628.129

9. Autres créanciers, charges à payer et Provisions

Le solde de US$1.032.228 est ainsi composé:

	1985 US$	1984 US$
Provision pour indemnité de fin de service	41.382	11.703
Autres créanciers et Provisions	845.435	855.292
Charges à payer	145.411	119.020
	1.032.228	986.015

10. Capital Actions et Capital libéré

Le capital autorisé s'élève à US$15.000.000. De ce montant un total de US$10.000.000 est initialement disponible pour souscription, dont US$9.320.000 ont été effectivement souscrits. 50% du capital souscrit ont été appelés et libérés à la fin de 1982. Les 50% restants seront appelés à la demande de la Société. Le solde de US$4.660.000 figurant au bilan au 31 Décembre, 1985 S'analyse comme suit:

	1985 US$	1984 US$
Capital à souscrire	10.000.000	10.000.000
Capital non souscrit	680.000	680.000
Capital souscrit	9.320.000	9.320.000
A déduire: capital non appelé	4.660.000	4.660.000
Capital appelé et libéré	4,660,000	4,660,000

11. Réserve Générale et report à nouveau

Le solde est ainsi constitué:

	1985 US$	1984 US$
Réserve Générale	561,596	561,596
Solde du compte des Pertes et Profits reporté (Perte)	1,397,911	(751,361)
	1,959,507	(189,765)

12 Compte des résultats techniques et fonds de réassurance et de réserve:

Le compte des résultats techniques est constitué des charges et produits enregistrés au cours de l'exercice 1985 au titre des années de souscription déjà "closes" (c'est-à-dire 1978, 1979, 1980, 1981 et 1982), des charges et des produits relatifs à l'année de souscription close au cours de l'exercice sous revue (année de souscription 1983) et des charges et produits relatifs aux années de souscription non encore closes (1984 et 1985). Pour les années de souscription déjà closes et celle qui l'a été au cours de cet exercice, un fonds de réserve est constitué pour faire face aux sinistres en cours, tandis que pour les années non encore closes les résultats de souscription sont virés dans le fonds de réassurance. Les trois tableaux ci-après présentent les résultats de chacune de ces trois catégories de comptes:

(i) Comptes des années de souscription 1978 à 1982
(closes au cours des 5 dernières années.)

	Incendie et Accident US$	Maritime et Aviation US$	Vie US$	Total US$
Revenus de souscription:				
Primes brutes	3.066.990	1.197.882	101.547	4.366.419
A déduire: Rétrocessions de primes	1.306.702	210.147	—	1.516.849
	1.760.288	987.735	101.547	2.849.570
Charges de souscription:				
Sinistres	2.229.449	1.946.608	43.446	4.219.503
Commissions	165.538	692.623	18.040	876.201
Charges	87.737	109.873	—	197.610
	2.482.724	2.749.104	61.486	5.293.314
Excédent des revenus sur les charges (des charges sur les revenus)	(722.436)	(1.761.369)	40.061	(2.443.744)
A ajouter: Fonds de réserve au 1er Janvier, 1985	5.050.000	6.550.000	500.000	12.100.000
	4.327.564	4.788.631	540.061	9.656.256
A déduire: Fonds de réserve au 31 Décembre, 1985	3.680.000	4.788.000	518.000	8.986.000
Solde des opérations de souscription viré au compte des pertes et profits	647.564	631	22.061	670.256

(ii) Comptes de l'année de souscription 1983
(close durant l'exercice 1985)

Les revenus cumulés de l'année de souscription 1983 sur la période de 3 ans s'achevant le 31 Décembre, 1985 s'analysent comme suit:

	Incendie et Accident US$	Maritime et Aviation US$	Vie US$	Total US$
Revenus de souscription:				
Prime brutes	26.702.812	14.114.205	545.903	41.362.920
A déduire: Rétrocessions de Primes	6.066.046	2.861.804	—	8.927.850
	20.636.766	11.252.401	545.903	32.435.070
Charges de souscription:				
Sinistres	8.791.815	3.208.456	186.494	12.186.765
Commissions	6.845.856	3.578.279	93.764	10.517.899
Primes excédent de sinistres	210.931	97.069	—	308.000
Autres charges	498.835	181.016	1.063	680.914
Frais de gestion	2.039.638	938.628	58.569	3.036.835
	18.387.075	8.003.448	339.890	26.730.413
Excédent des revenus sur les charges	2.249.691	3.248.953	206.013	5.704.657
A déduire: Fonds de réserve au 31/12/85	1.557.000	2.643.000	142.000	4.342.000
Solde viré au compte des Pertes et Profits	692.691	605.953	64.013	1.362.657

(iii) Comptes des années de souscription 1984 et 1985

(non encore closes)

	Incendie et Accident US$	Maritime et Aviation US$	Vie US$	Total US$
Revenus de souscription:				
Primes brutes	21.351.244	11.915.363	473.652	33.740.259
A déduire: Rétrocessions de primes	4.527.919	1.687.146	—	6.215.066
Primes Nettes	16.823.325	10.228.217	473.652	27.525.193
Charges de souscription:				
Sinistres	2.371.121	1.198.001	210.485	3.779.607
Commissions	5.151,916	3.107.956	90.648	8.350.520
Primes excédent de sinistres	849.466	416.150	—	1.265.616
Charges	267.164	154.593	1.555	423.312
Frais de gestion	1.895.398	928.550	39.456	2.863.404
	10.535.065	5.805.250	342.144	16.682.459
Excédent des revenus sur le charges	6.288.260	4.422.967	131.508	10.842.734
Fonds reportés au titre de l'année de Souscription 1984	2.584.296	843.049	112.656	3.540.001
	8.872.556	5.266.016	244.164	14.382.735
S'analysant par année de souscription				
Année de souscription 1984	4.629.418	3.687.805	205.833	8.523.056
Année de souscription 1985	4.243.138	1.578.211	38.331	5.859.680
Fonds de réassurance total reporté au 31 Décembre, 1985	8.872.556	5.266.016	244.164	14.382.736

13. Fonds de réassurance et de réserve au ler Janvier, 1985

Ce poste s'analyse comme suit:-

	Incendie et Accident US$	Maritime et Aviation US$	Vie US$	Total US$
A — Fonds de réserve au titre des années de souscription 1978-1982	5.050.000	6.550.000	500.000	12.100.000
B — Fonds de réassurance au titre des années de souscription 1983 et 1984	5.970.324	4.703.118	311.468	10.984.910
Total	11.020.324	11.253.118	811.468	23.084.910

14. Fonds de réassurance et de réserve au 31 Décembre, 1985

Ce poste s'analyse comme suit:-

	Incendie et Accident US$	Maritime et Aviation US$	Vie US$	Total US$
A — Fonds de Réserve:				
Réserve au titre des années de souscription 1978 - 1982	3.680.000	4.788.000	518.000	8.986.000
Réserve au titre de l'année de souscription 1983	1.557.000	2.643.000	142.000	4.342.000
	5.237.000	7.431.000	660.000	13.328.000
B — Fonds de Réassurance				
Fonds de réassurance au titre de l'année de souscription 1984	4.629.417	3.687.805	205.833	8.523.055
Fonds de réassurance au titre de l'année de souscription 1985	4.243.138	1.578.211	38.331	5.859.680
	8.872.555	5.266,016	244.164	14.382.735
Perte de change sur dépôt de réassurance de l'année de souscription 1984		...		494.603
				13.888.132

15. Frais de gestion

Les frais de gestion ont été repartis sur les différentes branches proportionnellement aux primes, mais entièrement imputés à la dernière année de souscription 1985.

ETAT DES SOUSCRIPTIONS ET DROITS DE VOTE
AU 31 DECEMBRE, 1985

Capital autorisé US$15.000.000

ANNEXE 1

	Membres	Capital a souscrire: Nombre d'actions	Montant	Montant non souscrit	Montant souscrit	Portion Appelée (50% souscrit	Montant libéré	Droit de vote
1.	Algérie	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000	6.44
2.	Bénin	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1.07
3.	Burkina Faso	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1.07
4.	Burundi	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1.07
5.	Cameroun	30	300.000	—	300.000	150.000	150.000	3.22
6.	Rep. Centrafricaine	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1.07
7.	Chad	12	120.000	—	120.000	60.000	60.000	1.29
8.	Congo	13	130.000	—	130.000	65.000	65.000	1.40
9.	Côte d'Ivoire	25	250.000	—	250.000	125.000	125.000	2.68
10.	Egypte	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000	6.44
11.	Ethiopie	28	280.000	—	280.000	140.000	140.000	3.00
12.	Gabon	16	160.000	—	160.000	80.000	80.000	1.72
13.	Gambie	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1.07
14.	Ghana	33	330.000	—	330.000	165.000	165.000	3.54
15.	Guinée	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1.07
16.	Guinée Bissau	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1.07
17.	Kenya	26	260.000	—	260.000	130.000	130.000	2.79
18.	Libéria	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1.07
19.	Libye	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000	6.44
20.	Mali	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1.07
21.	Mauritanie	12	120.000	—	120.000	60.000	60.000	1.29
22.	Ile Maurice	14	140.000	—	140.000	70.000	70.000	1.50
23.	Maroc	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000	6.44
24.	Niger	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1.07
25.	Nigéria	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000	6.44
26.	Sénégal	21	210.000	—	210.000	105.000	105.000	2.25
27.	Sierra Léone	13	130.000	—	130.000	65.000	65.000	1.40
28.	Somalie	12	120.000	—	120.000	60.000	60.000	1.29
29.	Soudan	30	300.000	—	300.000	150.000	150.000	3.22
30.	Swaziland	11	110.000	—	110.000	55.000	55.000	1.18
31.	Tanzanie	24	240.000	—	240.000	120.000	120.000	2.58
32.	Togo	11	110.000	—	110.000	55.000	55.000	1.18
33.	Tunisie	25	250.000	—	250.000	125.000	125.000	2.68
34.	Ouganda	22	220.000	—	220.000	110.000	110.000	2.36
35.	Zaire	19	190.000	—	190.000	95.000	95.000	2.04
36.	Zambie	34	340.000	—	340.000	170.000	170.000	3.65
37.	Banque Africaine de Développement	100	1.000.000	—	1.000.000	500.000	500.000	10.73
	Total	932	9.320.000	—	9.320.000	4.660.000	4.660.000	100.00
	Etats Membres de l'Organisation de l'Unité Africaine auxquels des portions du capital ont été allouées mais qui ne les ont pas souscrites:-							
1.	Botswana	10	100.000	100.000	—	—	—	—
2.	Guinée Equatoriale	10	100.000	100.000	—	—	—	—
3.	Lesotho	10	100.000	100.000	—	—	—	—
4.	Madagascar	18	180.000	180.000	—	—	—	—
5.	Malawi	10	100.000	100.000	—	—	—	—
6.	Rwanda	10	100.000	100.000	—	—	—	—
7.	Angola	17	170.000	170.000	—	—	—	—
8.	Cap Vert	10	100.000	100.000	—	—	—	—
9.	Comores	10	100.000	100.000	—	—	—	—
10.	Djibouti	10	100.000	100.000	—	—	—	—
11.	Mozambique	19	190.000	190.000	—	—	—	—
12	São Tomé et Principe	10	100.000	100.000	—	—	—	—
13.	Seychelles	10	100.000	100.000	—	—	—	—
14.	Zimbabwe	30	300.000	300.000	—	—	—	—
		184	1.840.000	1.840.000				
	Total	1.116	11.160.000	1.840.000	9.320.000	4.660.000	4.660.000	100.00